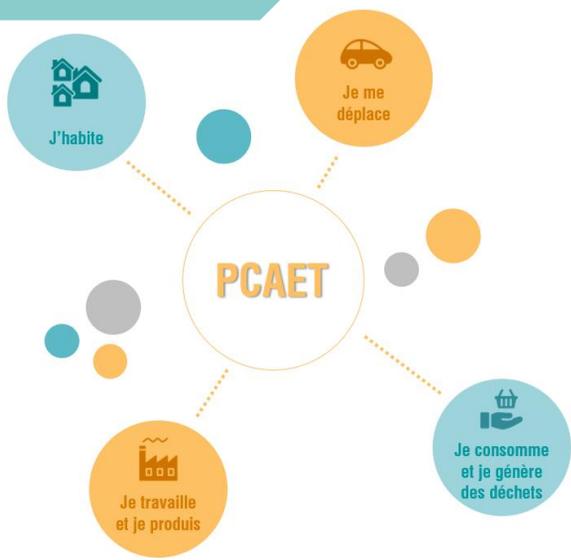




## UN PCAET POUR QUOI FAIRE ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un programme d'actions qui vise à **limiter l'impact du territoire sur le changement climatique**. La Communauté Urbaine de Dunkerque souhaite adopter un plan d'actions ambitieux :

- ✓ Pour **définir des actions** couvrant l'ensemble des secteurs d'activités et fonctions du territoire
- ✓ **En impliquant l'ensemble des acteurs** locaux dans le cadre d'un travail collectif
- ✓ En utilisant **le PCAET comme un levier de la transition** écologique et énergétique



- Atténuer le changement climatique (diminuer les GES) et développer les énergies renouvelables et de récupération
- Préparer l'adaptation au changement climatique
- Préserver la qualité de l'air

## LE DIAGNOSTIC : PREMIÈRE ÉTAPE DE LA TRANSITION



Le **diagnostic** initié en décembre 2021 dresse le « portrait » climatique et énergétique du territoire, **point de départ de la stratégie territoriale**.

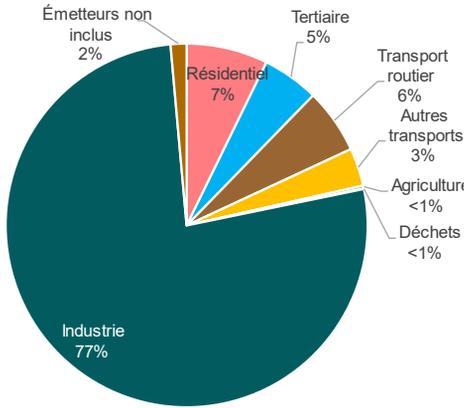
Un état des lieux complet du territoire concernant ses **consommations énergétiques** finales, ses **émissions de gaz à effet de serre** (GES) et **polluants atmosphériques**, sa **production d'énergies** renouvelables et de récupération (EnR&R), sa capacité de **séquestration carbone** et sa **vulnérabilité face au changement climatique** a ainsi été réalisé.

- Ce diagnostic a ainsi permis :
- D'identifier les enjeux du territoire au regard de ces thématiques ;
  - De faire ressortir des opportunités ;
  - De proposer des premières pistes d'actions.

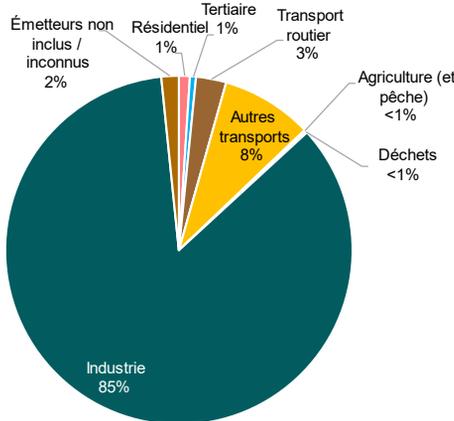


## BILAN ÉNERGÉTIQUE ET ÉMISSIONS DE GES

### CU DUNKERQUE



CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



ÉMISSIONS DE GES

Le territoire dunkerquois consomme près de 19 000 GWh d'énergie et émet près 25 800 ktCO2eq.

Les industries du territoire sont responsables de plus des trois quarts des consommations d'énergie et de plus de 80% des émissions de gaz à effet de serre.

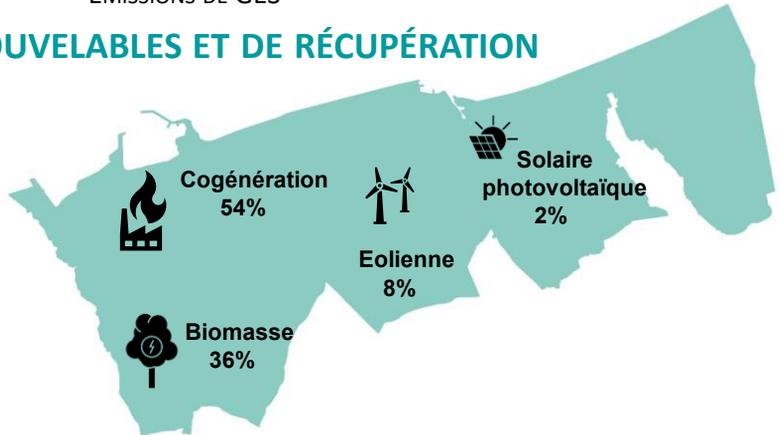
Si l'on ne considère pas les plus gros industriels, alors le résidentiel est le 1<sup>er</sup> consommateur d'énergie et l'industrie branche énergie le 1<sup>er</sup> émetteur de GES.

## PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

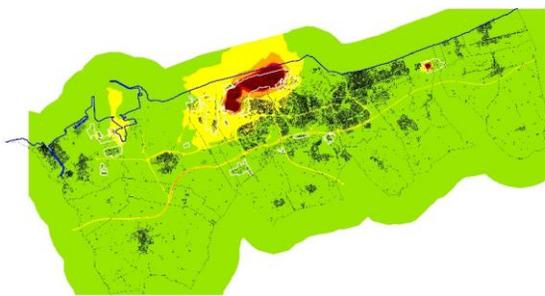
### CU DUNKERQUE

En termes d'énergies renouvelables et de récupération, la CUD utilise majoritairement la cogénération et la récupération de chaleur fatale grâce aux industries du territoire.

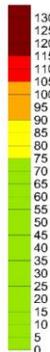
De nombreux projets de développement des ENR&R devraient permettre d'augmenter massivement cette production.



Carte Stratégique de l'Air de la CUD  
Années : 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016  
Polluants : PM10, NO2, SO2



% de VL



## POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

### CU DUNKERQUE

Les oxydes d'azote (NOx) sont les premiers polluants émis sur le territoire de la CUD, suivis par le dioxyde de soufre (SO2). L'industrie hors branche énergie est la première responsable des émissions de polluants atmosphériques. Elle émet ainsi la moitié des NOx et les trois quarts des SO2. Les transports émettent plus d'un tiers des oxydes d'azote.

## LES ENJEUX

Avec 76 GWh de production d'énergies renouvelables, le territoire couvre actuellement moins de 1% de sa consommation d'énergie. L'enjeu premier est de diminuer les consommations énergétiques et de réduire la part des énergies fossiles (gaz et fioul notamment) dans ce mix énergétique, afin de réduire leur impact carbone et de réduire la vulnérabilité économique du territoire (dépendance aux énergies fossiles).

**Enjeu : Réduire les consommations énergétiques et la part des énergies fossiles, augmenter la production des ENR&R**



## COMMENT OPTIMISER LE POTENTIEL DE SÉQUESTRATION CARBONE ?

Le territoire **séquestre moins de 1% de ses émissions** de gaz à effet de serre annuelles (contre en moyenne 13 % en France) au travers ses espaces naturels.

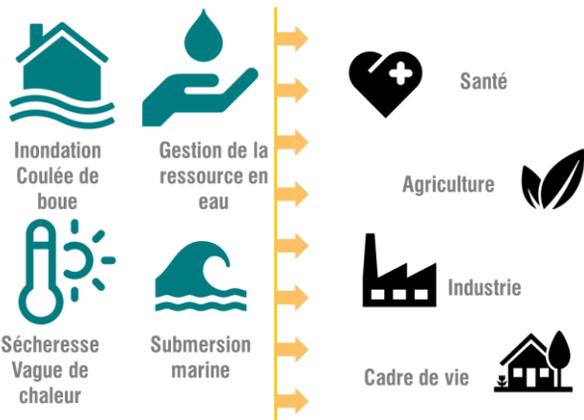
**Enjeu : Renforcer le stockage carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments**



## QUELLE VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Face au changement climatique et à ses impacts prévisibles, le PCAET analyse la **vulnérabilité climatique, économique et sanitaire** du territoire. Ce dernier est exposé à un **enjeu majeur de gestion de la ressource en eau**, de **submersion marine**, de **prévention et de sensibilisation à l'augmentation des risques naturels**, à une vulnérabilité économique liée à la **dépendance aux énergies fossiles** mais également un **enjeu sanitaire** de protection des populations vulnérables (personnes âgées et jeunes enfants) et de prévention face aux futures crises sanitaires.

**Enjeu : S'adapter aux effets du changement climatique et à ses principaux effets sur le territoire**



## Il est possible d'agir à tous les niveaux !

### TRAVAILLER ET PRODUIRE EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

**Industrie**  
85% des GES



Le **secteur industriel** est le premier émetteur du territoire, à hauteur de 85%, et également le premier consommateur (près de 80%). L'industrie dunkerquoise est spécialisée dans la sidérurgie et le travail des métaux, ainsi que dans la production d'énergie. Les industries du territoire de Dunkerque comptent parmi les plus émissives des industries françaises.

Les différentes industries du territoire ont également un impact non négligeable sur la qualité de l'air, avec notamment des émissions de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote.

Il y a donc un enjeu majeur de développement des EnR et de réduction des consommations et émissions industrielles, avec notamment d'importants projets de captage et séquestration du CO2.



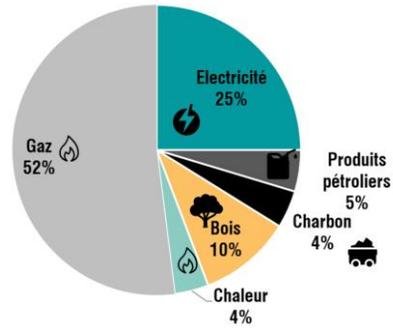
ET SUR LE TERRITOIRE

Face à la concurrence accrue de grands ports internationaux et en constatant sa dépendance aux énergies carbonées, la CU de Dunkerque a créé le projet « Dunkerque, l'énergie créative » pour accompagner la transition énergétique et l'avènement d'une nouvelle génération d'écologie industrielle qui préserve l'environnement et la qualité de l'air. Il rassemble 75 partenaires dont 8 collectivités et implique un budget prévisionnel de 288 millions d'euros. La décarbonation de l'industrie est au cœur de la stratégie du territoire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.



## HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

Le secteur du bâti est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie et le plus émetteur de GES avec un parc de logements vieillissant (42% des logements construits avant 1970) et une part importante de logements chauffés au gaz. La qualité de l'air de l'habitat est également un enjeu important : certaines peintures et solutions de chauffage étant responsables de pollutions atmosphériques importantes et impactantes sur la santé.



**Enjeu :** Mettre en œuvre la rénovation énergétique du bâtiment.



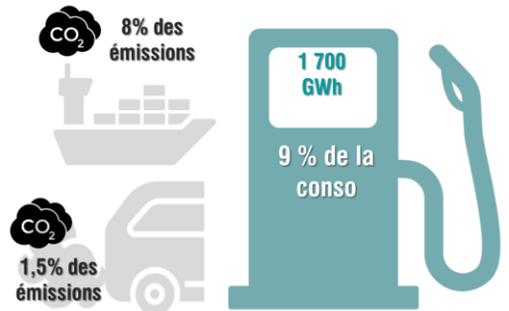
ET SUR LE TERRITOIRE

La collectivité possède des dispositifs structurants la politique de construction et de rénovation de l'habitat sur son territoire visant à promouvoir la performance climat-air-énergie du bâti résidentiel, notamment avec son PLH. Un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme exige l'attestation de contrôle par un bureau d'étude qui atteste que la construction respecte la réglementation thermique.

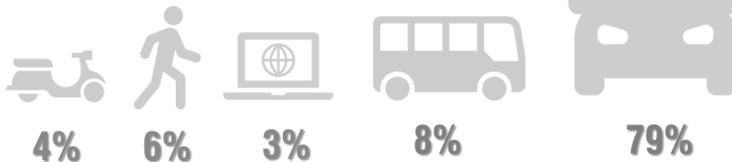
## SE DÉPLACER AUTREMENT & TRANSPORTER MIEUX

Une dépendance aux véhicules motorisés importante sur le territoire. 6% des consommations et 3% des émissions énergétiques sont liées au secteur des transports routiers. Les transports non-routiers et notamment maritime représentent également une forte part des consommations du territoire (3%). Malgré le caractère urbain du territoire il y a une forte dépendance à la voiture. L'usage de la voiture thermique est également source de pollution atmosphérique.

Part des déplacements domicile-travail



ET SUR LE TERRITOIRE

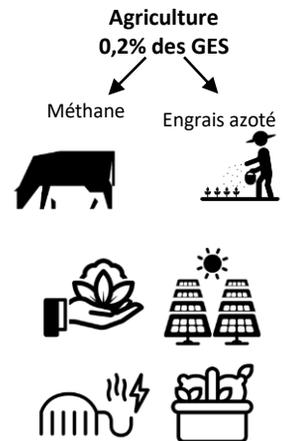


Depuis le 1er septembre 2018, le réseau de transport urbain est 100% gratuit 7j/7. Dunkerque est ainsi devenue la plus grande ville d'Europe à offrir les transports gratuits pour tous, sans condition.

## CONSOMMER LOCALEMENT ET DURABLEMENT

Une nécessité de développer une alimentation et consommation locale en favorisant des activités économiques répondant aux besoins du territoire en travaillant et produisant localement. Les entreprises locales (agricoles, artisanales et industrielles) peuvent engager des actions allant dans le sens de la transition énergétique, avec le développement des EnR&R (méthaniseurs, etc.) ou encore le développement des circuits courts (AMAP, etc.). L'agriculture est le principal émetteur d'ammoniac (NH3) provenant des épandages d'engrais azotés. L'évolution de l'agriculture vers des pratiques agroécologiques permettrait de réduire les émissions liées à l'agriculture en améliorant les capacités de stockage carbone des sols agricoles.

**Enjeu :** Développer les circuits courts (alimentaire, matériaux, énergies) et en faire la promotion auprès des usagers.



ET SUR LE TERRITOIRE

La CUD a pour projet la création d'une halle alimentaire à vocation commerciale et sociale dans le but de développer les circuits courts et les productions bio sur le territoire en permettant notamment d'accueillir des producteurs et maraîchers locaux, des commerçants et artisans alimentaires et un espace de restauration et dégustation de produits sur place.